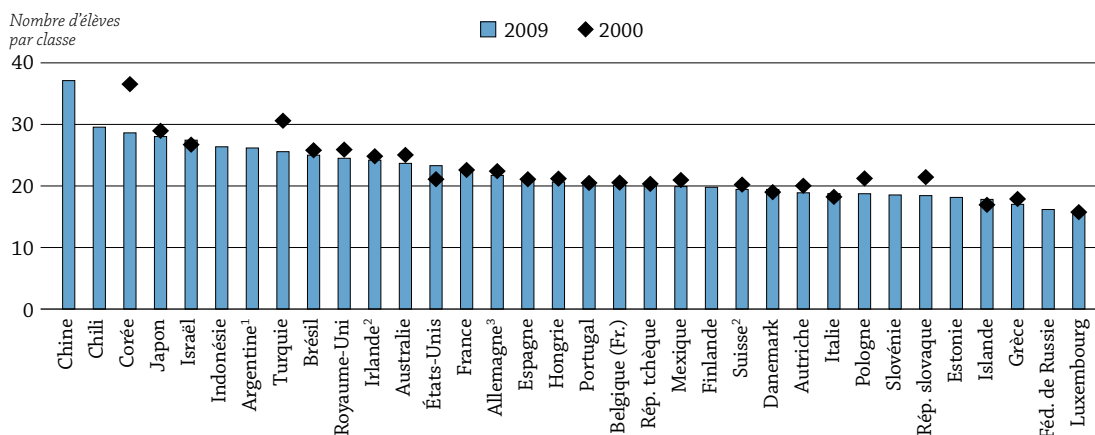


QUELS SONT LE TAUX D'ENCADREMENT ET LA TAILLE DES CLASSES ?

- Dans l'enseignement primaire, on compte plus de 21 élèves par classe, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. La taille des classes varie parmi les pays dont les données sont disponibles : les élèves sont plus de 29 par classe au Chili et en Chine, mais presque moitié moins en Fédération de Russie et au Luxembourg.
- Dans deux tiers des pays dont les données de 2000 et de 2009 sont comparables, l'effectif des classes tend à diminuer dans l'enseignement primaire, surtout dans les pays où il était élevé en 2000, comme en Corée et en Turquie.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les effectifs des classes augmentent de deux élèves au moins entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, on compte quelque 24 élèves par classe, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

Graphique D2.1. Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire (2000, 2009)




1. Année de référence : 2008 (et non 2009).

2. Établissements publics uniquement.

3. Années de référence : 2001 et 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données de 2009 : tableau D2.1. Données de 2000 : tableau D2.4 disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932468761>

■ Contexte

La taille des classes et les taux d'encadrement sont au cœur des débats sur l'éducation, car, pour déterminer le volume du corps enseignant dans les différents pays, ils se conjuguent à d'autres facteurs, dont le temps total d'instruction (voir l'indicateur D1), le temps de travail moyen des enseignants (voir l'indicateur D4) et la répartition de leur temps de travail entre l'enseignement proprement dit et d'autres tâches. La taille des classes et le taux d'encadrement ont aussi, avec le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3) et la pyramide des âges du corps enseignant (voir l'indicateur D7 en ligne), un impact considérable sur le niveau des dépenses de fonctionnement au titre de l'éducation (voir l'indicateur B6).

Il est courant de considérer que des effectifs moins nombreux par classe permettent aux enseignants de se concentrer davantage sur les besoins de chacun de leurs élèves et de passer moins de temps

à gérer les perturbations pendant les cours. Pourtant, les effets de la variation de la taille des classes sur la performance des élèves ne sont pas étayés par des éléments probants. Les recherches menées dans ce domaine controversé n'ont pas permis de tirer des conclusions cohérentes, même s'il apparaît que les classes moins peuplées pourraient avoir un impact sur des groupes spécifiques d'élèves, notamment les élèves défavorisés (voir, par exemple, Krueger, 2002). Les éléments sont plus nombreux à l'appui de la relation positive entre les classes plus petites et certains aspects des conditions de travail des enseignants et de leur performance (une plus grande ouverture à l'innovation en classe, un meilleur état d'esprit et une plus grande satisfaction professionnelle) (Hattie, 2009 ; OCDE, 2009).

Le taux d'encadrement, soit le nombre d'élèves ou d'étudiants par enseignant, est également un indicateur important de la ventilation du budget de l'éducation. Des arbitrages s'imposent parfois entre l'augmentation du taux d'encadrement (moins d'élèves/étudiants par enseignant) et la revalorisation du salaire des enseignants, l'accroissement des activités de formation continue et de développement professionnel, l'augmentation des investissements dans le matériel pédagogique ou encore, le recours plus généralisé à des auxiliaires d'éducation et autres paraprofessionnels dont les salaires sont souvent beaucoup moins élevés que ceux des enseignants qualifiés. En outre, la scolarisation dans des classes normales d'un plus grand nombre d'élèves ayant des besoins d'éducation spécifiques requiert davantage de moyens, tant en termes de personnel spécialisé que de services d'assistance, ce qui peut réduire les ressources disponibles pour accroître le taux d'encadrement.

■ Autres faits marquants

- **Le taux d'encadrement augmente entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire dans 25 des 34 pays dont les données sont disponibles, malgré l'accroissement général de l'effectif des classes entre ces niveaux d'enseignement.** Cette augmentation du taux d'encadrement reflète des différences dans le temps d'instruction des élèves, qui tend à augmenter avec le niveau d'enseignement.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **les taux d'encadrement sont plus favorables dans les établissements privés que dans les établissements publics dans l'enseignement secondaire.** L'exemple le plus frappant est celui du Mexique où, dans l'enseignement secondaire, les établissements publics comptent près de 17 élèves de plus par enseignant que les établissements privés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on compte moins d'un élève de plus par classe dans les établissements publics que dans les établissements privés dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

■ Tendances

Entre 2000 et 2009, la taille moyenne des classes dans les pays de l'OCDE a légèrement régressé dans l'enseignement primaire et a très légèrement progressé dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. De plus, l'écart de taille de classe entre les pays de l'OCDE s'est comblé durant cette période. Toutefois, la taille des classes a augmenté dans des pays où elle était relativement peu importante en 2000, notamment en Islande.

Analyse

Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on compte plus de 21 élèves par classe dans l'enseignement primaire. Toutefois, la taille moyenne des classes varie grandement selon les pays dont les données sont disponibles : les élèves sont moins de 20 par classe en Autriche, au Danemark, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Islande, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suisse (établissements publics), mais plus de 29 par classe au Chili et en Chine. Dans la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire, la moyenne est de 24 élèves environ par classe dans les pays de l'OCDE. À ce niveau d'enseignement, la taille moyenne des classes varie considérablement selon les pays dont les données sont disponibles : les élèves ne sont pas plus de 20 par classe au Danemark, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Islande, au Luxembourg, au Royaume-Uni, en Slovénie et en Suisse (établissements publics), mais plus de 35 par classe en Corée et en Indonésie, et plus de 50 par classe en Chine (voir le tableau D2.1). Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les élèves sont entre 22 et 25 par classe dans un tiers des pays de l'OCDE.

Les effectifs des classes tendent à augmenter entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Au Brésil, en Chine, en Corée, en Grèce, en Indonésie, en Israël, au Japon, au Mexique et en Pologne, on compte, en moyenne, plus de quatre élèves de plus par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. En revanche, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, aux États-Unis et en Suisse (dans les établissements publics uniquement), les effectifs des classes diminuent légèrement entre ces deux niveaux d'enseignement (voir le graphique D2.2).

L'indicateur de la taille des classes n'est calculé que dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, car il serait difficile de définir et de comparer les tailles de classe à des niveaux supérieurs d'enseignement où les élèves/étudiants sont répartis en classe différemment selon les matières. Toutefois, les données recueillies lors du cycle PISA 2009 permettent de mieux cerner la taille des classes dans une matière spécifique (en l'occurrence en langue d'enseignement) dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves âgés de 15 ans dans chaque pays (voir l'encadré D2.1).

Encadré D2.1. Taille des classes pour les cours de langue d'enseignement dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves âgés de 15 ans

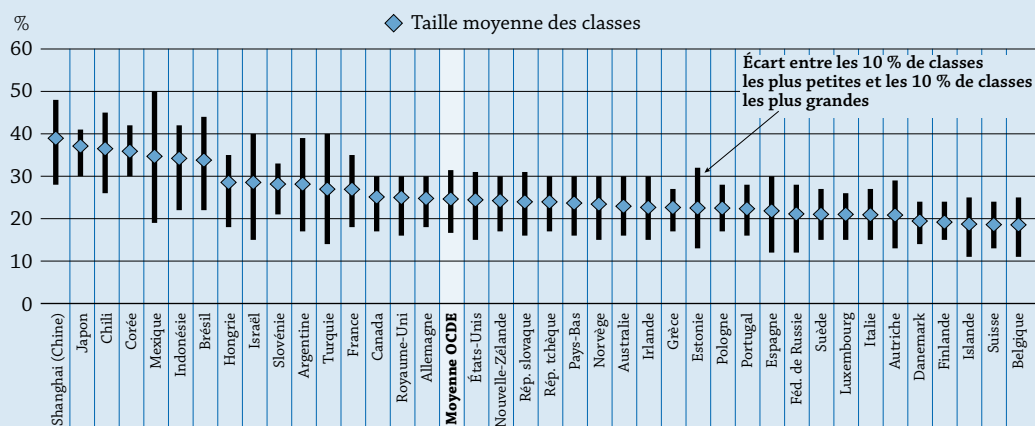
La taille des classes influe sur le temps et l'attention que l'enseignant peut accorder à chaque élève, ainsi que sur la dynamique sociale entre les élèves. Toutefois, des études montrent que la relation entre la taille des classes et la performance des élèves (Ehrenberg *et al.*, 2001 ; Piketty, 2006) ou d'autres variables, telles que le climat de discipline ou les relations entre élèves et enseignants (voir la *Base de données PISA 2009*), est faible. La taille des classes semble également plus importante au début de la scolarité qu'elle ne l'est pour les élèves âgés de 15 ans (Finn, 1998). Toutefois, toutes choses égales par ailleurs, les classes plus petites semblent bénéfiques. Les analyses réalisées sur la base des résultats du cycle PISA 2009 montrent cependant que la réduction de la taille des classes est coûteuse dans l'ensemble (voir l'indicateur B7) et que c'est un choix financier moins rentable pour améliorer le rendement de l'apprentissage que ne l'est, par exemple, l'investissement dans la qualité des enseignants.

Le cycle PISA 2009 a évalué la performance des élèves de 15 ans dans plusieurs domaines, le domaine majeur étant la compréhension de l'écrit. Des données contextuelles ont également été recueillies. Ainsi, les chefs d'établissement ont indiqué le nombre d'élèves par classe aux cours de langue d'enseignement (lecture, expression écrite et littérature) dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves de 15 ans dans chaque pays. Comme la population cible de l'enquête est représentative des élèves de 15 ans, la taille des classes est représentative de celle des élèves de cet âge dans chaque pays.

...

La taille moyenne des classes, ainsi que les différences de taille de classe entre les 10 % de classes les plus petites et les 10 % de classes les plus grandes, sont indiquées dans le graphique ci-dessous.

Taille moyenne des classes pour les cours de la langue nationale d'enseignement aux élèves de 15 ans (2009)



Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes pour les cours de la langue nationale d'enseignement.

Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932468837>

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on compte 25 élèves par classe dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves âgés de 15 ans, soit un élève de plus que la moyenne calculée dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans cet indicateur. La prudence est toutefois de rigueur lors de l'interprétation de cet écart, à cause des différences de méthodologies et des spécificités des systèmes d'éducation (les élèves de 15 ans peuvent être scolarisés dans le premier ou le deuxième cycle de l'enseignement secondaire). Des écarts importants s'observent dans la taille des classes des élèves de 15 ans comme dans celle indiquée dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D2.1). Dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves de 15 ans, les élèves sont, en moyenne, moins de 20 par classe en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Islande et en Suisse, mais près du double au Japon (37.1 élèves). Sur les dix pays dont la taille des classes est la moins élevée dans l'année d'études des élèves âgés de 15 ans, six comptent parmi les dix pays où la taille des classes est la moins élevée dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (le Danemark, la Fédération de Russie, la Finlande, l'Islande, le Luxembourg et la Suisse). De même, parmi les pays dont les données sur la taille des classes sont disponibles dans l'année d'études des élèves de 15 ans et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D2.1), les cinq pays qui comptent plus de 30 élèves par classe dans l'année d'études des élèves de 15 ans (le Brésil, le Chili, la Corée, le Japon et le Mexique) figurent parmi les six pays où la taille des classes est la plus élevée dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

La taille moyenne des classes dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves de 15 ans varie fortement entre les pays et également au sein même de ceux-ci. Dans certains pays, au Danemark et en Finlande, par exemple, la taille moyenne des classes compte non seulement parmi les moins élevées, mais la différence est aussi faible entre les 10 % de classes les plus petites et les 10 % de classes les plus grandes (moins de 10 élèves). Par contraste, cet écart entre les 10 % de classes les plus petites et les 10 % de classes les plus grandes représente au moins le double au Brésil, en Israël et en Turquie, et au moins le triple au Mexique. La taille moyenne des classes dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves de 15 ans est supérieure à la moyenne de l'OCDE dans ces quatre pays. Toutefois, la variation entre les classes les plus petites et les plus grandes dans chaque pays n'est pas nécessairement en corrélation avec la taille moyenne des classes. En Corée, la taille moyenne des classes est l'une des plus élevées des pays de l'OCDE, mais l'écart entre les 10 % de classes les plus petites et les 10 % de classes les plus grandes (12 élèves) est inférieur à la moyenne de l'OCDE (14.8 élèves).

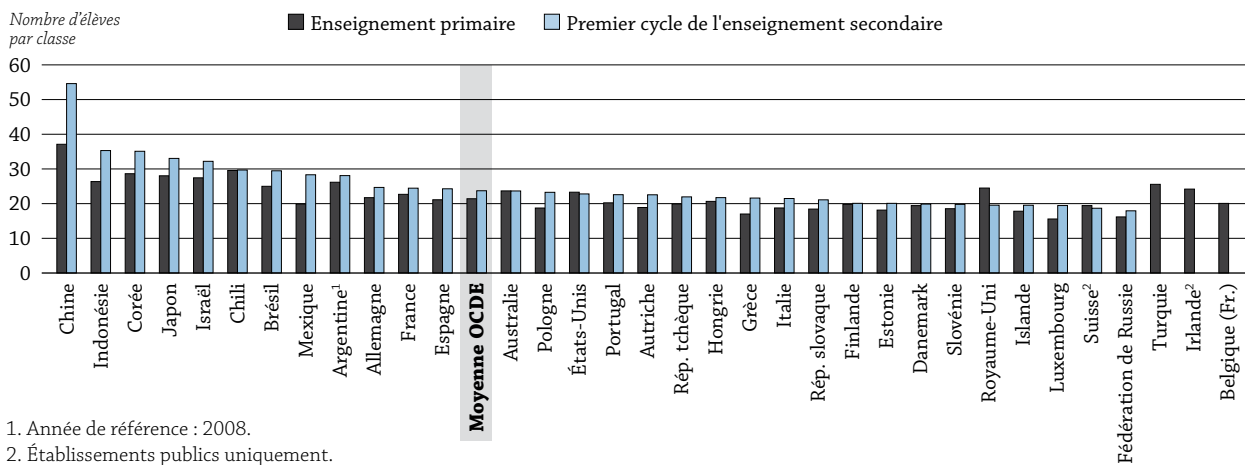
...

En Espagne, la taille moyenne des classes (près de 22 élèves) est inférieure à la moyenne de l'OCDE, mais l'écart entre les 10 % de classes les plus petites et les 10 % de classes les plus grandes (18 élèves) est supérieur à la moyenne de l'OCDE (14.8 élèves).

Bien que les chiffres sur la taille moyenne des classes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ne se rapportent pas aux cours de lecture et d'expression écrite, il est intéressant d'analyser la relation entre les résultats aux épreuves PISA de compréhension de l'écrit et la taille moyenne des classes. La taille moyenne des classes aux cours de langue d'enseignement n'a, semble-t-il, pas d'impact direct sur les résultats aux épreuves PISA de compréhension de l'écrit. La Finlande se distingue, par exemple, des autres pays à l'étude par un nombre moyen d'élèves par classe peu élevé aux cours de langue d'enseignement et par sa place en tête du classement PISA de compréhension de l'écrit. En revanche, des pays comme la Corée et le Japon, qui comptent parmi les cinq premiers du classement PISA de compréhension de l'écrit, figurent parmi ceux où le nombre moyen d'élèves par classe est le plus élevé. Des classes nombreuses n'ont pas empêché ces pays d'obtenir des résultats supérieurs à la moyenne en compréhension de l'écrit.

La mesure dans laquelle les établissements créent un climat propice à l'enseignement et à l'apprentissage est une autre caractéristique importante. Des tailles de classe similaires peuvent occulter des différences dans le climat de discipline ou dans les relations entre élèves et enseignants qui peuvent affecter les résultats des élèves en compréhension de l'écrit. Même après contrôle du milieu socio-économique et d'autres indicateurs de l'environnement d'apprentissage de l'enquête PISA, les résultats des élèves aux épreuves de compréhension de l'écrit administrées lors du cycle PISA 2009 sont en corrélation positive avec de meilleures relations entre élèves et enseignants, et avec un meilleur climat de discipline. Au Japon et au Chili, par exemple, la taille moyenne des classes est similaire, mais les différences dans le climat de discipline et dans les relations entre élèves et enseignants contribuent à expliquer l'écart de résultats moyens qui s'observe entre ces deux pays en compréhension de l'écrit.

Graphique D2.2. Taille moyenne des classes dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2009)



1. Année de référence : 2008.

2. Établissements publics uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932468780>

Entre 2000 et 2009, la taille moyenne des classes a diminué légèrement dans l'enseignement primaire (21.4 élèves en 2009, contre 22 en 2000), même si des réformes de la taille des classes ont été mises en œuvre dans certains pays durant cette période. Il ressort toutefois de l'analyse des pays dont les données sont comparables que le nombre d'élèves par classe a diminué (de plus de trois élèves) dans les pays où il était relativement élevé en 2000 (en Corée et en Turquie, par exemple) et est resté inchangé ou a progressé dans les pays où il était

le moins élevé en 2000 (au Danemark, en Islande, en Italie et au Luxembourg). Entre 2000 et 2009, la taille moyenne des classes a également augmenté aux États-Unis (voir le graphique D2.1). Dans l'enseignement secondaire, les écarts de taille moyenne des classes se sont réduits entre 2000 et 2009 dans les pays dont les données des deux années de référence sont comparables : la taille moyenne des classes était comprise entre 17.4 élèves (en Islande) et 38.5 élèves (en Corée) en 2000, et est comprise entre 19.5 élèves (en Islande et au Luxembourg) et 35.1 élèves (en Corée) en 2009 (voir le tableau D2.1 et le tableau D2.4 disponible en ligne).

Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement est calculé comme suit : les effectifs d'élèves/étudiants en équivalents temps plein d'un niveau d'enseignement sont divisés par le nombre d'enseignants, également en équivalents temps plein, au même niveau d'enseignement et dans le même type d'établissement. Il convient toutefois de souligner que le taux d'encadrement ne tient pas compte du rapport entre le temps d'instruction des élèves et le temps de travail quotidien des enseignants, ni de la part de ce temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. En conséquence, il ne peut pas être interprété en termes de taille des classes (voir l'encadré D2.2).

Encadré D2.2. Relation entre la taille des classes et le taux d'encadrement

Les effectifs des classes dépendent de plusieurs éléments : le taux d'encadrement, le nombre de classes ou d'élèves/étudiants dont les enseignants sont responsables, le rapport entre le temps d'instruction des élèves/étudiants et le temps de travail quotidien des enseignants, la part du temps de travail des enseignants qui est consacrée à l'enseignement proprement dit, les critères de constitution des classes et la pratique du co-enseignement (*team teaching*).

À titre d'exemple, le taux d'encadrement d'un établissement comptant 48 élèves et 8 enseignants en équivalents temps plein correspond à 6 élèves par enseignant. Si le temps de travail des enseignants est de 35 heures par semaine, dont 10 heures de cours, et si le temps d'instruction des élèves est de 40 heures par semaine, la taille moyenne des classes peut être estimée comme suit dans cet établissement, quel que soit le mode de regroupement par classe qui y est appliqué :

Estimation de la taille de la classe = 6 élèves par enseignant * (40 heures d'instruction par élève/10 heures de cours par enseignant) = 24 élèves.

La taille des classes indiquée dans le tableau D2.1 est calculée selon une approche différente, en l'occurrence à partir du nombre d'élèves suivant un cours commun, sur la base du nombre le plus élevé de cours communs (il s'agit généralement des matières obligatoires), mais abstraction faite des cours donnés en sous-groupe. Par conséquent, les estimations de la taille des classes sont donc proches des tailles moyennes de classe indiquées dans le tableau D2.1 dans les cas où les cours donnés à des sous-groupes d'élèves sont moins fréquents (notamment dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire).

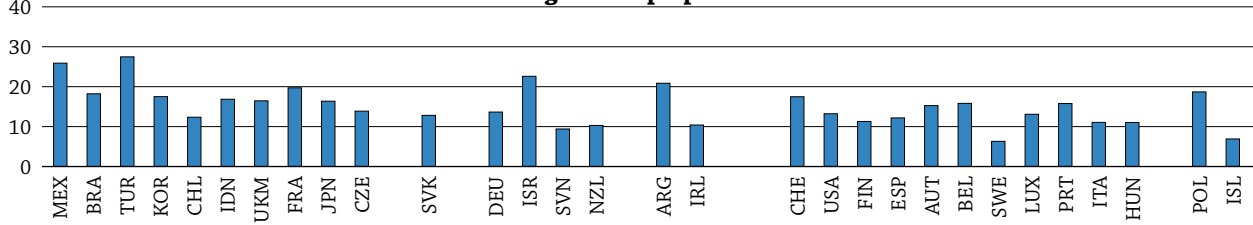
Ces définitions expliquent pourquoi des taux d'encadrement similaires entre les pays peuvent se traduire par des tailles de classe différentes. Par exemple, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la taille moyenne des classes est similaire en Espagne (24.3 élèves par classe) et en France (24.5 élèves par classe) (voir le tableau D2.1), mais les taux d'encadrement y sont sensiblement différents : 10.1 élèves par enseignant en Espagne, contre 14.9 élèves par enseignant en France (voir le tableau D2.2). Cet écart s'explique vraisemblablement par le fait que les enseignants doivent donner davantage d'heures de cours en Espagne (713 heures) qu'en France (642 heures) (voir le tableau D4.1), et que le temps d'instruction des élèves est moins important en Espagne qu'en France (voir le tableau D1.1).

Dans l'enseignement primaire, on compte 16 élèves par enseignant, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Les élèves sont au moins 24 par enseignant au Brésil et au Mexique, mais moins de 11 par enseignant en Hongrie, en Italie, en Norvège et en Pologne (voir le graphique D2.3).

Graphique D2.3. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2009)

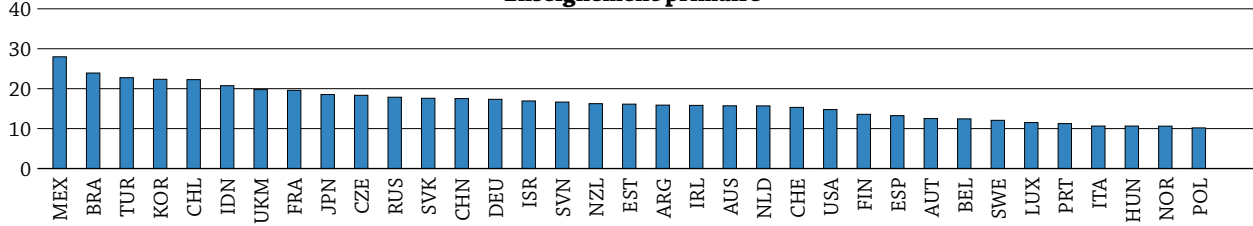
Nombre d'élèves par enseignant en équivalents temps plein

Enseignement préprimaire



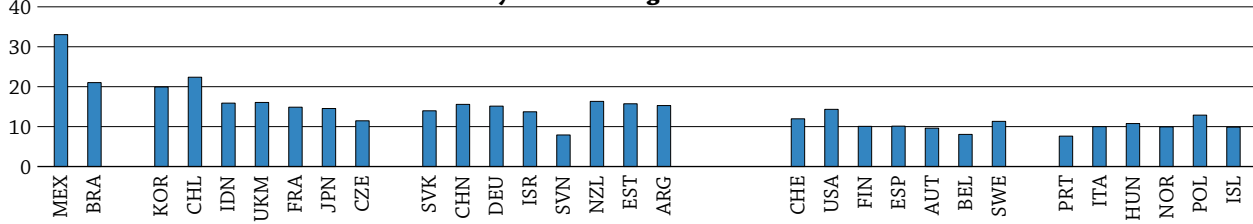
Nombre d'élèves par enseignant en équivalents temps plein

Enseignement primaire



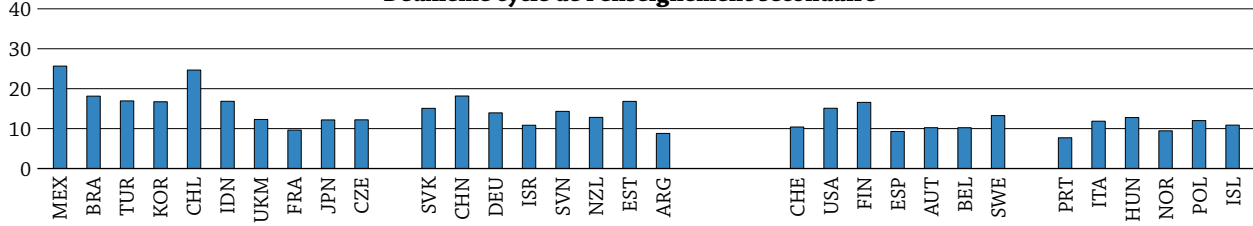
Nombre d'élèves par enseignant en équivalents temps plein

Premier cycle de l'enseignement secondaire



Nombre d'élèves par enseignant en équivalents temps plein

Deuxième cycle de l'enseignement secondaire



Nombre d'élèves par enseignant en équivalents temps plein

Enseignement tertiaire



Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

La liste des pays repris dans ce graphique et de leurs abréviations figure dans le Guide du lecteur.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932468799>

Les taux d'encadrement varient également, et de façon plus marquée entre les pays, dans l'enseignement secondaire. En équivalents temps plein, on compte 30 élèves par enseignant au Mexique, mais moins de 11 élèves par enseignant en Autriche, en Belgique, en Fédération de Russie, en Espagne, en Islande, au Luxembourg, en Norvège et au Portugal. Dans l'enseignement secondaire, le taux d'encadrement moyen dans les pays de l'OCDE est de l'ordre de 14 élèves par enseignant (voir le tableau D2.2).

Comme le montre la différence observée entre les taux moyens d'encadrement dans l'enseignement primaire et secondaire, le nombre d'élèves par enseignant (en équivalents temps plein) diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement. Malgré un accroissement des effectifs des classes entre l'enseignement primaire et secondaire, le taux d'encadrement augmente entre ces deux niveaux d'enseignement dans tous les pays membres de l'OCDE, sauf neuf, à savoir en Australie, au Chili, en Estonie, aux États-Unis, en Hongrie, en Italie, au Mexique, en Pologne et au Royaume-Uni.

L'augmentation du taux d'encadrement est imputable à la variation du temps annuel d'instruction, qui tend à s'allonger avec l'élévation du niveau d'enseignement (voir l'indicateur D1). Elle peut également s'expliquer par des décalages entre l'évolution démographique et l'adaptation de l'offre d'enseignants, et par des différences dans le nombre d'heures de cours attribuées aux enseignants selon les niveaux d'enseignement : le nombre d'heures de cours tend à diminuer avec l'élévation du niveau d'enseignement, tandis que la spécialisation par matière s'accroît. Même si cette tendance est généralisée, il est difficile de justifier par des raisons pédagogiques probantes le bien-fondé d'une augmentation des taux d'encadrement aux niveaux d'enseignement plus élevés.

Le tableau D2.2 présente les taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire. Au niveau préprimaire, les taux d'encadrement sont aussi calculés par rapport au nombre de membres du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation). Le recours aux auxiliaires d'éducation est généralisé à ce niveau d'enseignement dans certains pays. Onze pays font ainsi état de meilleurs taux d'encadrement par personnel de contact (voir la colonne 1 du tableau D2.2) que par enseignant. L'écart entre ces deux taux d'encadrement est faible au Japon, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède. En revanche, l'Allemagne, l'Autriche, le Brésil, le Chili, l'Irlande et Israël comptent davantage d'auxiliaires d'éducation. Les taux d'encadrement calculés en fonction du personnel de contact y sont donc nettement plus élevés que ceux calculés sur la base des seuls enseignants, en particulier en Irlande et en Israël.

Dans l'enseignement tertiaire, on compte au moins 20 étudiants par enseignant en Indonésie et en Slovaquie, mais moins de 11 étudiants par enseignant en Espagne, en Islande, au Japon, en Norvège et en Suède (voir le tableau D2.2). Toutefois, la prudence est de rigueur lors de la comparaison des chiffres relatifs à l'enseignement tertiaire, car il est difficile de calculer des taux d'encadrement en équivalents temps plein qui soient comparables à ce niveau d'enseignement.

Dans 9 des 13 pays dont les données sont comparables dans l'enseignement tertiaire, le taux d'encadrement est plus élevé dans l'enseignement tertiaire de type B, qui a une vocation plus professionnelle, que dans l'enseignement tertiaire de type A (largement théorique) et les programmes de recherche de haut niveau. La Turquie est le seul pays où le taux d'encadrement est sensiblement moins élevé dans l'enseignement tertiaire de type B (voir le tableau D2.2).

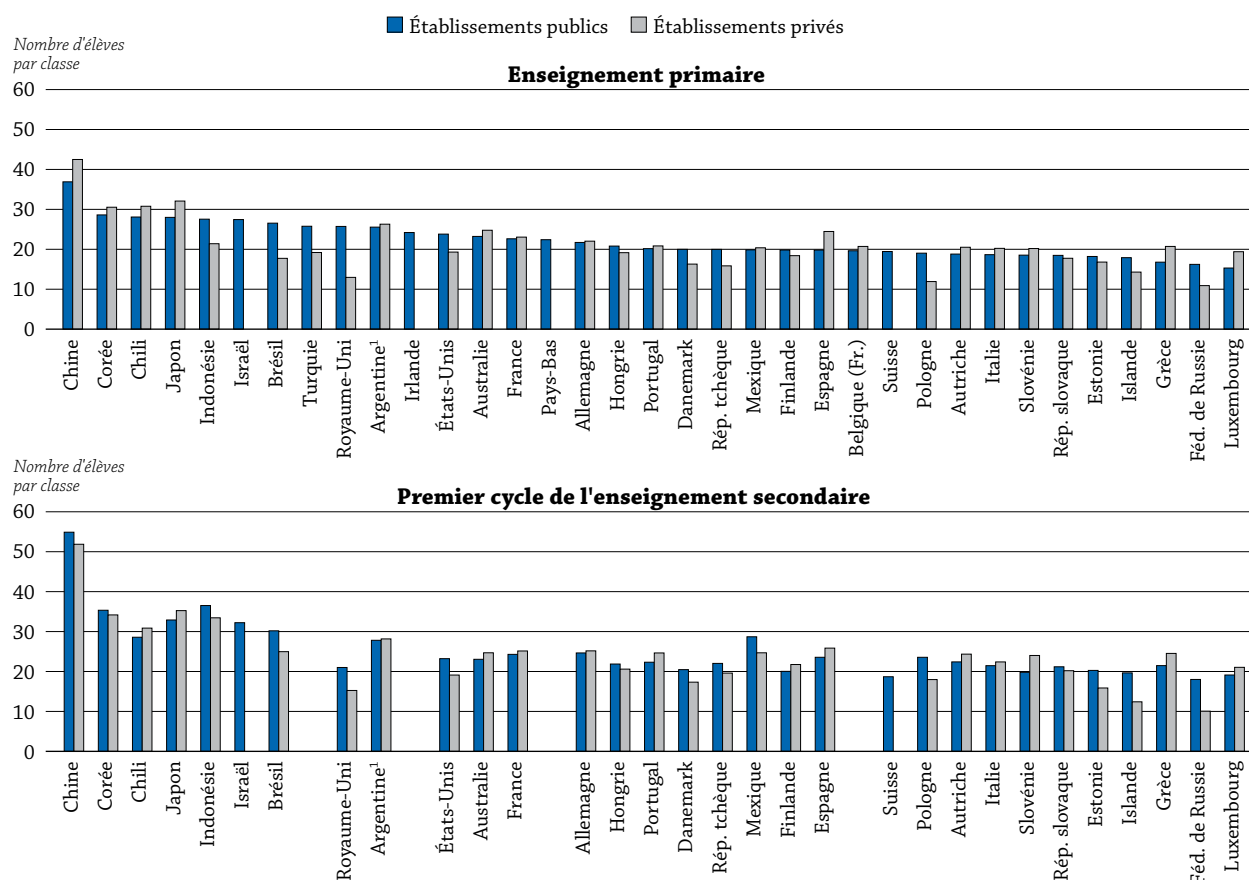
Taux d'encadrement dans les établissements publics et privés

En moyenne, dans les pays dont les données sont disponibles, les taux d'encadrement sont un peu plus élevés dans les établissements privés, à la fois dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D2.3). Les écarts les plus importants à cet égard s'observent au Brésil et au Mexique où, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les établissements publics comptent au moins dix élèves de plus par enseignant que les établissements privés. La différence est aussi marquée dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Mexique.

À l'inverse, dans certains pays, les taux d'encadrement sont plus élevés dans les établissements publics que dans les établissements privés. C'est en Espagne, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, que cette tendance est la plus marquée : les élèves sont 16 environ par enseignant dans les établissements privés, mais 9 seulement dans les établissements publics.

Parmi les pays dont les données sont disponibles, la taille moyenne des classes ne varie pas de plus de un élève entre les établissements publics et privés dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le graphique D2.4 et le tableau D2.1). Toutefois, des différences marquées s'observent entre les pays. Dans l'enseignement primaire, par exemple, la taille moyenne des classes est nettement plus élevée dans les établissements publics que dans les établissements privés (au moins quatre élèves de plus par classe) au Brésil, en Fédération de Russie, aux États-Unis, en Indonésie, en Pologne, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Turquie. Dans tous ces pays, sauf au Brésil et aux États-Unis, la part du secteur privé est toutefois relativement faible : elle représente au plus 5 % des effectifs de l'enseignement primaire (voir le tableau C1.5).

Graphique D2.4. Taille moyenne des classes dans les établissements publics et privés, selon le niveau d'enseignement (2009)



1. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans les établissements publics d'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932468818>

À l'inverse, la taille moyenne des classes est plus importante dans les établissements privés que dans les établissements publics (au moins quatre élèves de plus par classe) en Chine, en Espagne, au Japon et au Luxembourg.

La comparaison de la taille des classes entre les établissements publics et privés révèle des tendances nuancées dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, où la part du secteur privé est plus importante. À ce niveau d'enseignement, la taille moyenne des classes est plus élevée dans les établissements privés que dans les établissements publics dans 13 pays de l'OCDE, mais les écarts sont généralement moins prononcés que dans l'enseignement primaire.

Les pays soutiennent le secteur public et le secteur privé de l'éducation, et mettent des moyens à leur disposition, pour diverses raisons. Nombreux sont les pays animés par la volonté d'élargir l'éventail de possibilités offertes aux élèves/étudiants et à leurs parents. La taille des classes est un facteur dont les parents tiennent souvent compte lorsqu'ils choisissent l'établissement où inscrire leur enfant : les différences de taille de classe entre les établissements publics et privés peuvent influencer sur les différences d'effectifs. Il est intéressant de constater que dans des pays où la part du secteur privé est substantielle dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, la taille moyenne des classes ne varie que dans une faible mesure entre établissements publics et privés. C'est le cas en Australie, en Belgique (Communauté française), au Chili, en Corée (uniquement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire), en France et au Luxembourg (voir le tableau C1.5), la taille moyenne des classes ne varie que dans une faible mesure entre établissements publics et privés. Lorsque les écarts sont importants, les élèves tendent à être plus nombreux par classe dans les établissements privés que dans les établissements publics. Ce constat montre que dans les pays où de nombreux parents choisissent d'inscrire leur enfant dans un établissement privé, la taille des classes n'est généralement pas un facteur déterminant à leurs yeux.

Définitions

L'expression « **cours de langue d'enseignement** », qui est d'usage dans l'Enquête internationale de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA), désigne les cours de lecture, d'expression écrite et de littérature dans la langue d'enseignement.

Les **professionnels spécialisés dans le soutien aux élèves/étudiants** ont pour mission d'aider les élèves/étudiants dans leurs études. Il s'agit bien souvent d'enseignants qualifiés qui exercent d'autres fonctions dans le système d'éducation. Cette catégorie comprend également tous les personnels du système d'éducation spécialisés dans l'action sociale et les services de santé spécifiques aux élèves/étudiants. À titre d'exemple, citons les conseillers d'orientation, les bibliothécaires, les médecins, les dentistes, les infirmiers, les psychiatres et les psychologues, ainsi que d'autres professionnels exerçant des fonctions similaires.

La **catégorie des auxiliaires d'éducation, des assistants et des chargés de cours et de recherche** inclut le personnel non professionnel ou les élèves/étudiants qui aident les enseignants à dispenser des cours.

Le **corps enseignant** désigne le personnel qualifié impliqué directement dans l'instruction des élèves/étudiants. Il englobe les enseignants, les enseignants dispensant un enseignement spécialisé et ceux qui prennent en charge des élèves/étudiants constituant une classe entière dans une salle de classe ou des élèves/étudiants réunis en petits groupes dans une salle spécialisée, ou qui donnent des cours particuliers dans une salle de classe ou un autre local. Le corps enseignant comprend également les chefs de département qui ont une charge de cours, mais exclut le personnel non qualifié qui assiste les enseignants lors des cours aux élèves/étudiants, comme les auxiliaires d'éducation ou le personnel paraprofessionnel.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2008-09 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2011).

La **taille des classes** est calculée comme suit : les effectifs d'élèves sont divisés par le nombre de classes. Les programmes d'enseignement spécial sont exclus afin de garantir la comparabilité internationale des données. Cet indicateur comprend uniquement les programmes normaux de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire, et exclut les sous-groupes d'élèves constitués en dehors des classes normales.

La taille des classes dérivée du cycle PISA 2009 est calculée sur la base des réponses des chefs d'établissement à un questionnaire. Il leur a été demandé d'indiquer la taille des classes en fonction des neuf catégories suivantes : pas plus de 15 élèves, entre 16 et 20 élèves, entre 21 et 25 élèves, entre 26 et 30 élèves, entre 31 et 35 élèves, entre 36 et 40 élèves, entre 41 et 45 élèves, entre 46 et 50 élèves, et plus de 50 élèves. La taille moyenne des classes a été calculée à partir de ces catégories sur la base de la valeur moyenne dans les catégories intermédiaires et les valeurs de 15 et 51 dans les deux catégories extrêmes.

Le **taux d'encadrement** (qui est fonction du nombre d'élèves/étudiants par enseignant) est calculé comme suit : les effectifs d'élèves/étudiants d'un niveau d'enseignement donné, exprimés en équivalents temps plein, sont divisés par le nombre d'enseignants, également en équivalents temps plein, de ce niveau dans le même type d'établissement d'enseignement.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Ehrenberg, R. *et al.* (2001), « Class Size and Student Achievement », *Psychological Science in the Public Interest*, vol. 2, n° 1, pp. 1-30.

Finn, J. (1998), *Class Size and Students at Risk: What is Known? What is Next?*, US Department of Education, Office of Educational Research and Improvement, National Institute on the Education of At-Risk Students, Washington DC.

Hattie, J. (2009), *Visible Learning: A Synthesis of over 800 Meta-analyses Relating to Achievement*, Routledge, Londres.

Krueger, A.B. (2002), « Economic Considerations and Class Size », *National Bureau of Economic Research Working Paper*, n° 8875.

OCDE (2009), *Creating Effective Teaching and Learning Environments: First Results from TALIS*, Éditions OCDE.

Piketty, T. et M. Valdenaire (2006), *L'Impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français : Estimations à partir du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation et de la prospective, Paris.

Pour plus d'informations sur la pyramide des âges du corps enseignant et sa répartition entre les sexes, consulter l'indicateur D7 en ligne.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :


- **Tableau D2.4. Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2000)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932472124>

Tableau D2.1. **Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2009)**

Calculs fondés sur le nombre d'élèves et le nombre de classes

	Enseignement primaire					Premier cycle de l'enseignement secondaire (filière générale)				
	Établissements publics	Établissements privés			Total : établissements publics et établissements privés confondus	Établissements publics	Établissements privés			Total : établissements publics et établissements privés confondus
		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants			Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
OCDE										
Australie	23.2	24.8	24.8	a	23.7	23.0	24.7	24.7	a	23.7
Autriche	18.8	20.5	x(2)	x(2)	18.9	22.4	24.3	x(7)	x(7)	22.6
Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Belgique (Fr.)	19.6	20.7	20.7	m	20.1	m	m	m	m	m
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	28.1	30.8	32.4	22.4	29.6	28.6	30.8	32.2	23.9	29.7
Rép. tchèque	20.0	15.9	15.9	a	19.9	22.0	19.6	19.6	a	22.0
Danemark	20.0	16.3	16.3	a	19.4	20.5	17.3	17.3	a	19.9
Estonie	18.2	16.8	a	16.8	18.1	20.3	15.9	a	15.9	20.1
Finlande	19.8	18.4	18.4	a	19.8	20.0	21.7	21.7	a	20.1
France	22.6	23.0	x(2)	x(2)	22.7	24.3	25.1	25.4	14.1	24.5
Allemagne	21.7	22.0	22.0	x(3)	21.7	24.6	25.2	25.2	x(8)	24.7
Grèce	16.8	20.7	a	20.7	17.0	21.5	24.5	a	24.5	21.6
Hongrie	20.8	19.2	19.2	a	20.7	21.9	20.6	20.6	a	21.7
Islande	17.9	14.3	14.3	n	17.8	19.6	12.4	12.4	n	19.5
Irlande	24.2	m	a	m	m	m	m	a	m	m
Israël	27.4	a	a	a	27.4	32.2	a	a	a	32.2
Italie	18.7	20.2	a	20.2	18.8	21.4	22.4	a	22.4	21.5
Japon	28.0	32.1	a	32.1	28.0	32.9	35.2	a	35.2	33.0
Corée	28.6	30.5	a	30.5	28.6	35.3	34.1	34.1	a	35.1
Luxembourg	15.3	19.4	19.7	19.4	15.6	19.1	21.0	21.0	21.1	19.5
Mexique	19.9	20.4	a	20.4	19.9	28.7	24.7	a	24.7	28.3
Pays-Bas ¹	22.4	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Pologne	19.0	11.9	11.5	12.1	18.7	23.5	18.0	24.4	16.2	23.3
Portugal	20.2	20.8	23.2	20.0	20.2	22.3	24.6	23.9	25.8	22.6
Rép. slovaque	18.5	17.8	17.8	n	18.4	21.2	20.2	20.2	n	21.1
Slovénie	18.5	20.2	20.2	n	18.5	19.8	24.0	24.0	n	19.8
Espagne	19.8	24.5	24.5	24.5	21.1	23.5	25.8	26.0	24.2	24.3
Suède	m	m	m	n	m	m	m	m	n	m
Suisse	19.4	m	m	m	m	18.7	m	m	m	m
Turquie	25.8	19.2	a	19.2	25.6	a	a	a	a	a
Royaume-Uni	25.7	13.0	25.7	12.9	24.5	21.0	15.2	19.1	10.5	19.6
États-Unis	23.8	19.3	a	19.3	23.3	23.2	19.1	a	19.1	22.8
Moyenne OCDE	21.4	20.5	20.4	20.7	21.4	23.5	22.8	23.0	21.3	23.7
Moyenne UE21	20.0	19.0	19.6	18.5	19.8	21.9	21.7	22.0	19.8	21.9
Autres G20										
Argentine ²	25.5	26.3	29.8	24.0	26.2	27.8	28.1	29.7	26.9	28.1
Brésil	26.5	17.7	a	17.7	25.0	30.2	25.0	a	25.0	29.5
Chine	36.9	42.5	x(2)	x(2)	37.1	54.9	51.8	x(7)	x(7)	54.6
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	27.5	21.4	a	21.4	26.4	36.5	33.4	a	33.4	35.3
Féd. de Russie	16.2	10.9	a	10.9	16.2	18.0	10.1	a	10.1	17.9
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	24.7	22.9	~	~	24.5	26.8	24.9	~	~	26.6

1. Année de référence : 2006.

2. Année de référence : 2008.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932472067>

Tableau D2.2. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2009)
Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

	Préprimaire		Primaire	Secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		
	Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires)	Nombre d'élèves par enseignant		Premier cycle	Deuxième cycle	Ensemble du secondaire		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire
OCDE										
Australie ^{1,2}	m	m	15.8	x(6)	x(6)	12.0	m	m	14.4	m
Autriche	10.7	15.2	12.6	9.6	10.2	9.9	10.8	x(10)	x(10)	15.6
Belgique ³	15.8	15.8	12.5	8.1	10.2	9.5	x(5)	x(10)	x(10)	19.5
Canada ⁴	m	x(4)	x(4)	16.6	14.7	15.9	m	m	m	m
Chili	9.5	12.3	22.4	22.4	24.7	23.8	a	m	23.3	m
Rép. tchèque	13.6	13.8	18.4	11.5	12.2	11.8	18.9	16.2	19.9	19.6
Danemark	m	5.5	x(4)	9.9	m	m	m	m	m	m
Estonie	m	m	16.2	15.7	16.8	16.3	x(5)	m	m	m
Finlande	m	11.2	13.6	10.1	16.6	13.6	x(5)	n	14.9	14.9
France ³	19.7	19.7	19.7	14.9	9.6	12.2	x(8)	16.4	15.6	15.7
Allemagne	10.6	13.6	17.4	15.1	13.9	14.8	15.0	14.1	11.5	11.9
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	m	11.0	10.7	10.8	12.8	11.8	12.4	17.5	16.2	16.3
Islande	6.9	6.9	x(4)	9.9	10.9	10.2	x(5, 10)	x(10)	x(10)	10.2
Irlande ²	4.7	10.4	15.9	x(6)	x(6)	12.6	x(6)	x(10)	x(10)	14.3
Israël ²	11.6	22.6	17.0	13.7	10.8	11.9	m	m	m	m
Italie ²	11.0	11.0	10.7	10.0	11.8	11.0	m	7.2	18.4	18.3
Japon	15.6	16.3	18.6	14.5	12.2	13.2	x(5, 10)	7.0	11.5	10.1
Corée	17.5	17.5	22.5	19.9	16.7	18.2	a	m	m	m
Luxembourg	13.0	13.0	11.6	x(6)	x(6)	9.1	m	m	m	m
Mexique	25.9	25.9	28.1	33.0	25.6	30.1	a	13.8	14.6	14.6
Pays-Bas ²	m	x(3)	15.8	x(6)	x(6)	16.1	x(6)	x(10)	x(10)	14.4
Nouvelle-Zélande	10.3	10.3	16.3	16.3	12.8	14.4	22.7	16.1	17.6	17.2
Norvège ²	m	m	10.7	9.9	9.4	9.7	x(5)	x(10)	x(10)	9.2
Pologne	m	18.6	10.2	12.9	12.0	12.4	16.1	10.1	16.2	16.1
Portugal	m	15.7	11.3	7.6	7.7	7.7	x(5, 10)	x(10)	x(10)	14.1
Rép. slovaque	12.7	12.8	17.7	14.0	15.1	14.5	12.7	8.2	15.7	15.6
Slovénie	9.4	9.4	16.7	7.9	14.3	11.0	x(5)	x(10)	x(10)	20.4
Espagne	m	12.1	13.3	10.1	9.3	9.8	a	8.5	11.6	10.9
Suède	6.2	6.3	12.1	11.3	13.2	12.3	12.9	x(10)	x(10)	8.8
Suisse ^{1,2}	m	17.4	15.4	12.0	10.4	11.5	m	m	m	m
Turquie	m	27.4	22.9	a	16.9	16.9	a	58.8	13.4	17.8
Royaume-Uni	15.5	16.4	19.9	16.1	12.3	13.7	x(5)	x(10)	x(10)	16.5
États-Unis	m	13.2	14.8	14.3	15.1	14.7	16.0	x(10)	x(10)	15.3
Moyenne OCDE	12.6	14.3	16.0	13.5	13.5	13.5	15.3	14.9	15.7	14.9
Moyenne UE21	11.9	12.9	14.5	11.5	12.4	12.1	14.1	12.3	15.5	15.5
Autres G20										
Argentine ⁴	m	20.8	16.0	15.3	8.8	11.9	a	18.1	14.7	15.7
Brésil	13.6	18.2	24.0	21.0	18.1	19.8	a	x(10)	x(10)	w
Chine	m	m	17.6	15.6	18.2	16.7	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	16.8	20.8	15.9	16.8	16.3	a	x(10)	x(10)	22.7
Féd. de Russie ^{2,5}	m	m	17.9	x(6)	x(6)	8.7	x(6)	9.5	13.9	12.7
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	~	~	19.1	15.9	15.1	15.4	~	~	~	~

1. Seule la filière générale est comprise dans le deuxième cycle du secondaire.

2. Établissements publics uniquement (en Australie, tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau uniquement ; en Irlande, aux niveaux préprimaire et secondaire uniquement ; en Italie, du préprimaire au secondaire ; en Israël, au niveau préprimaire uniquement ; et en Fédération de Russie, au niveau primaire uniquement).

3. À l'exclusion des établissements privés indépendants.

4. Année de référence : 2008.

5. À l'exclusion du personnel à temps partiel des établissements publics du premier cycle du secondaire et de la filière générale du deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932472086>

Tableau D2.3. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant, selon le type d'établissement (2009)
Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

OCDE	Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire				Ensemble du secondaire			
	Public	Privé			Public	Privé			Public	Privé		
		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants
Australie ¹	x(9)	x(10)	x(11)	a	x(9)	x(10)	x(11)	a	12.3	11.7	11.7	a
Autriche	9.5	11.2	x(2)	x(2)	10.3	9.5	x(6)	x(6)	9.8	10.2	x(10)	x(10)
Belgique ²	7.4	m	8.5	m	10.9	m	9.8	m	9.6	m	9.4	m
Canada ^{3,4,5}	16.8	14.4	x(2)	x(2)	14.8	13.3	x(6)	x(6)	16.0	14.0	x(10)	x(10)
Chili	23.0	21.8	23.0	15.8	24.1	25.1	28.2	13.6	23.6	23.9	26.3	14.3
Rép. tchèque	11.5	10.1	10.1	a	11.8	15.0	15.0	a	11.6	14.2	14.2	a
Danemark ⁴	10.0	9.9	9.9	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	15.8	12.9	a	12.9	16.9	15.0	a	15.0	16.4	14.3	a	14.3
Finlande ⁶	10.0	10.6	10.6	a	16.2	19.1	19.1	a	13.3	17.2	17.2	a
France	14.6	m	16.1	m	9.5	m	10.0	m	12.0	m	12.9	m
Allemagne	15.2	14.3	14.3	x(3)	14.1	12.7	12.7	x(7)	14.9	13.8	13.8	x(11)
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	10.9	9.9	9.9	a	12.8	12.5	12.5	a	11.8	11.6	11.6	a
Islande ^{4,6}	9.9	9.3	9.3	n	10.9	10.6	10.6	n	10.1	10.3	10.3	n
Irlande ²	x(9)	x(10)	a	x(12)	x(9)	x(10)	a	x(12)	12.6	m	a	m
Israël	13.7	a	a	a	10.8	a	a	a	11.9	a	a	a
Italie	10.0	m	a	m	11.8	m	a	m	11.0	m	a	m
Japon ⁶	14.7	13.0	a	13.0	11.5	13.9	a	13.9	13.1	13.7	a	13.7
Corée	19.9	20.0	20.0	a	16.2	17.4	17.4	a	18.2	18.1	18.1	a
Luxembourg	8.9	x(10)	x(11)	x(12)	9.3	x(10)	x(11)	x(12)	9.1	8.8	9.2	8.4
Mexique	35.9	20.3	a	20.3	30.6	15.0	a	15.0	34.0	17.5	a	17.5
Pays-Bas ²	x(9)	m	a	m	x(9)	m	a	m	16.1	m	a	m
Nouvelle-Zélande	16.6	15.2	16.2	13.2	14.8	9.4	14.5	6.4	15.7	11.1	15.2	7.6
Norvège	9.9	m	m	m	9.4	m	m	m	9.7	m	m	m
Pologne	13.0	9.8	11.3	9.2	12.0	11.5	14.0	11.1	12.5	10.9	12.7	10.5
Portugal	7.3	10.3	11.1	9.5	8.1	6.5	11.3	5.6	7.7	7.6	11.2	6.4
Rép. slovaque	14.0	13.3	13.3	n	15.4	13.3	13.3	n	14.6	13.3	13.3	n
Slovénie ²	7.9	4.5	4.5	n	14.3	13.2	x(6)	x(6)	10.9	12.6	x(10)	x(10)
Espagne	8.6	15.5	15.5	15.6	8.3	14.1	14.3	13.8	8.5	15.1	15.3	14.4
Suède	11.2	12.1	12.1	n	13.0	14.7	14.7	n	12.1	13.7	13.7	n
Suisse ⁷	12.0	m	m	m	10.4	m	m	m	11.5	m	m	m
Turquie	a	a	a	a	17.7	7.5	a	7.5	17.7	7.5	a	7.5
Royaume-Uni ²	17.6	11.4	12.3	10.1	12.8	11.6	12.0	9.7	14.9	11.6	12.1	9.8
États-Unis	14.8	10.9	a	10.9	15.9	10.0	a	10.0	15.3	10.5	a	10.5
Moyenne OCDE	13.5	12.8	12.7	9.3	13.6	13.2	14.3	8.7	13.7	13.0	13.8	9.0
Moyenne UE21	11.3	11.1	11.4	11.5	12.2	13.0	13.2	11.1	12.1	12.5	12.8	10.6
Autres G20												
Argentine ³	14.8	17.0	16.4	19.1	7.9	11.5	10.5	15.9	11.4	14.0	13.1	17.3
Brésil	22.8	12.5	a	12.5	19.9	11.8	a	11.8	21.6	12.1	a	12.1
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	18.6	12.7	a	12.7	18.2	15.7	a	15.7	18.5	14.0	a	14.0
Féd. de Russie	m	m	a	m	m	m	a	m	m	m	a	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Seule la filière générale est incluse dans les premier et deuxième cycles du secondaire.

2. Le post-secondaire non tertiaire est inclus dans le deuxième cycle du secondaire.

3. Année de référence : 2008.

4. Le primaire est inclus dans le premier cycle du secondaire.


5. Le préprimaire est inclus dans le premier cycle du secondaire.

6. Des programmes post-secondaires sont inclus dans le deuxième cycle du secondaire.

7. Seule la filière générale est incluse dans le deuxième cycle du secondaire.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932472105>



Extrait de :
Education at a Glance 2011
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2011-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes ? », dans *Education at a Glance 2011 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2011-29-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.